

# République Française - Département du Cantal

## Arrondissement de Saint-Flour

### VILLE D'ALLANCHE



### COMMUNE D' ALLANCHE

Séance du vendredi 14 avril 2023

**Membres en exercice :**

14

Date de la convocation: 07 avril 2023

**Présents :** 11

*L'an deux mille vingt-trois et le quatorze avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Philippe ROSSEEL,*

**Votants:** 13

**Présents :** Philippe ROSSEEL, Eric VIALA, Patrick MERAL, Roland VEDRINES, Alain GRIFFE, Audrey BLANQUET, Jennifer DEVÈZE, Ludovic LEVAIS, Thierry MARSILHAC, Claude PESCHAUD, Julien THERON

**Pour :** 13

**Contre :** 0

**Représentés:** Madame Claudine HOUSELLE par Monsieur Roland VEDRINES, Monsieur Jean-Paul DUMAS par Monsieur Eric VIALA

**Excusés:**

**Secrétaire de séance:**

Madame Jennifer DEVÈZE

**Présents non votants :**

**Absents:** Jacqueline BARTHAIRE

---

### Objet: Demande de subvention Plan Pastoral Territorial - DE\_2023\_166

**ANNULE ET REMPLACE** la DE\_2023\_152 pour cause d'erreur matérielle.

Le Maire expose au Conseil Municipal le projet concernant la création de réserves d'eau en citerne souple, dédiées aux deux bassins versants Est et Ouest du Puy de Mathonnière. Les réserves d'eau nouvellement créées seront mises à disposition de l'activité agricole de la commune uniquement en période d'étiage.

Il présente les différents devis en sa possession aujourd'hui, pour un montant prévisionnel total de 63.918,17 euros H.T. (76.701,80 euros T.T.C). Ce projet bénéficierait d'une subvention à hauteur de 70% grâce à des fonds FEADER et du Conseil Régional d'Auvergne-Rhône-Alpes.

L'accompagnement technique ainsi que le montage du dossier de subvention serait construit avec Auvergne Estives, cet accompagnement à maîtrise d'ouvrage serait de 8% des dépenses HT du projet (5.113,45 euros H.T.), soit un montant total de 69.031,62 euros H.T. (82.837,94 euros T.T.C.).

**Coût total du projet**

Acquisition ou valorisation foncière : 0,00 €

Coût total des travaux et matériaux (H.T.) : 63.918,17 €

Date de transmission de l'acte: 26/06/2023

Date de réception de l'AR: 26/06/2023

015-211500012-DE\_2023\_166-DE

A G E D I

Coût maîtrise d'oeuvre (H.T.) : 5.113,45 €  
Total TVA : 13.806,32 €

**Coût total du projet (T.T.C.) : 82.837,94 €**

Au regard du coût total des travaux, le Maître d'Ouvrage sollicite une subvention de : 48.322,14 € H.T.

### Plan de financement

Montant des travaux et subventions à percevoir	DÉPENSES	RECETTES
Maîtrise d'oeuvre	5.113,45 €	
Terrassement reprofilage/drainage/réalisation d'un fossé chemin de Romaniargues	25.400,25 €	
Reprofilage / réalisation d'un fossé chemin vers Pradiers	30.937,00 €	
Citerne souple eau 120 M3 et 60 M3	7.580,92 €	
Subventions 70 %		48.322,14 €
Autofinancement		20.709,48 €
<b>Totaux</b>	<b>69.031,62 €</b>	<b>69.031,62 €</b>

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'AUTORISER Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du FEADER et du Conseil Régional à hauteur de 70 % ;
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à solliciter Auvergne Estives pour lesdites demandes de subventions ;
- DE VALIDER le plan de financement proposé ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,  
Le Maire,  
Philippe ROSSEEL

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,  
compte tenu de sa transmission en Sous-préfecture  
et de sa publication



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

le : 26 JUIN 2023

publié le :

26 JUIN 2023

Date de transmission de l'acte: 26/06/2023  
Date de réception de l'AR: 26/06/2023

015-211500012-DE\_2023\_166-DE  
A G E D I